

Offre de stage

Inventaire sélectif du patrimoine bâti à caractère agropastoral en cœur de Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 2 700 km² avec un cœur protégé avoisinant les 950 km. Il est réparti sur 127 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 110 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La liaison forte entre la qualité du patrimoine naturel et le mode de vie des habitants du territoire a été confirmée à de nombreuses reprises : intégration en 1985 dans le réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO (programme sur l'Homme et la biosphère), inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO d'un site « Causses et Cévennes - paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen », situé à 70% sur le territoire du Parc national, désignation de 28 sites du réseau Natura 2000 sur ce territoire. L'établissement public a élaboré avec les partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui va faire vivre ce triple classement dans un projet de territoire à 15 ans.

Positionnement du stage au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et Veille du territoire / Développement durable / Accueil et Sensibilisation. Il est présent à Florac avec son siège et sur 4 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Vallées cévenoles.

Le stage est à effectuer au sein du **service Connaissance et veille du territoire** au siège du Parc national à Florac
Le service Connaissance et Veille du territoire rassemble 32 personnes dont 23 affectées à des massifs.

Il en a charge notamment :

- la connaissance du patrimoine naturel et culturel du parc
- la politique d'acquisition de données scientifiques et les systèmes d'information associés
- la politique de gestion de la connaissance : documentation, littérature grise, archives
- la gestion des collections des écomusées du parc
- la veille du territoire
- la politique de contrôle en matière de police environnementale
- le pilotage de la politique en matière de biodiversité (milieux naturels, faune, flore) et de sites Natura 2000, en lien avec le service développement durable notamment pour les milieux forestiers, aquatiques et agricoles
- l'instruction et le suivi complet des demandes d'autorisation dans son domaine (fouilles archéologiques, lâché d'espèces, prélèvement de spécimens...)
- la participation aux instances du parc de PNF et du réseau MAB sur les questions de patrimoine naturel / culturel et de politique d'acquisition de données

Objectifs et missions

Dans le cœur, l'établissement public du Parc national préserve depuis 40 ans une architecture vernaculaire riche et diversifiée : elle se décline dans des styles très spécifiques en fonction de la roche mère (granite, calcaire, schiste ou encore zones de contact). De nombreux hameaux ont aussi conservé leur petit patrimoine bâti : fours, moulins, croix, ferradouls, abreuvoirs, clochers de tourmente, systèmes traditionnels de gestion de l'eau...

Aujourd'hui, l'établissement souhaite récolter et enrichir les données dont il dispose sur ce patrimoine bâti afin d'améliorer les connaissances relatives au patrimoine à caractère agropastoral et sa valorisation, dans le cadre de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO des paysages culturels des Causses et des Cévennes. Il s'agit à la fois d'un travail de récolement des données disponibles et d'enquête de terrain, dans le périmètre exclusif du cœur de Parc.

Objet de la proposition de stage :

- Sélectionner une centaine de sites, sur la base des données disponibles : recensement de 1976, inventaire de 2000, inventaire archéologique, inventaire des attributs du Bien inscrit à l'UNESCO déjà documentés (campagne 2014), inventaire général, données plus récentes issues d'inventaires participatifs... Les critères de sélection sont définis mais sont susceptibles d'être affinés.
- Campagne de terrain sur une centaine de sites sélectionnés : fiche terrain lecture du bâti, informations foncières, photographie et géolocalisation.
- Saisie dans une base de données existante.

Comité de pilotage et suivi : Service connaissance et veille du territoire, pôle architecture et urbanisme, Entente interdépartementale Causses et Cévennes, Service de l'inventaire Lozère (Département de la Lozère)

Compétences recherchées

- Connaissance de la méthodologie de l'inventaire du patrimoine bâti et lecture du bâti (identification, typologies, datation...)
- Sensibilité pour le patrimoine vernaculaire
- Connaissance de l'informatique documentaire.
- autonomie et initiative
- permis B

Niveau de formation souhaité

Niveau Master Histoire, Histoire de l'art et architecture, patrimoine rural/vernaculaire

Conditions

Stage de 6 mois se déroulant entre mars et septembre 2016 (période ajustable)
Gratification de 508.20 € (brut mensuel), possibilité de logement.
Lieu de stage : Florac, déplacements à prévoir sur le territoire du Parc national

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser avant le 15 janvier 2016 une lettre de motivation et un curriculum vitae à :
Monsieur le Directeur du Parc national des Cévennes
Stage « inventaire du bâti agropastoral »
Service connaissance et veille du territoire
6 bis place du palais
48400 FLORAC

Ou par courriel à l'adresse suivante : eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr

Renseignements : Eddie Balaye, chargé de mission valorisation des patrimoines 04.66.49.53.17